

SYNTHESE DES SIX ASSEMBLEES DE SECTEURS NOVEMBRE 2010

Délégation citoyenne de Bayonne
13, Avenue de la Légion Tchèque - 64100 BAYONNE
delegation.citoyenne.bayonne@gmail.com

Sommaire

Introduction	1
Synthèse des six Assemblées de Secteurs	2
Les Hauts de l'Adour	2
Le Nouveau Bayonne	4
Les Coteaux du Sud	6
Les Coteaux du Nord	8
Vieux Bayonne - Centre-ville	11
Entre Nive et Adour hors les murs	14
Conclusion	16

Introduction

Entre le 16 et le 25 novembre 2010 ont eu lieu les deuxièmes Assemblées des six Secteurs de la Participation Citoyenne de Bayonne.

Ces Assemblées de Secteurs sont le lieu où s'exprime la Participation citoyenne conformément aux recommandations de l'Agenda 21.

Entre 180 et 210 personnes ont participé à ces réunions. Chaque Assemblée de Secteur s'est déroulée de la façon suivante :

- 1- Présentation de CHRONOPLUS le nouveau réseau de transport en commun de l'agglomération.
- 2- Réponses de la mairie aux questions posées lors des précédentes assemblées de secteurs
- 3- Nouvelles questions et suggestions, débat entre les participants
- 4- Renouvellement de la délégation citoyenne.

Chaque participant a reçu un mini dépliant-mémo qui résume la Participation Citoyenne de Bayonne.

La STAB deviendra CHRONOPLUS et un nouveau réseau sera mis en place fin janvier. Les participants ont pu s'exprimer et des réponses leur ont été données. Les utilisateurs pourront faire part de leurs observations durant les quelques mois qui suivront la mise en place du nouveau réseau, via la Délégation Citoyenne. L'objectif est de participer à son amélioration.

Cette synthèse et les Questions /Suggestions / Réponses pourront être consultées sur le site www.agenda21.bayonne, rubrique « **Participation Citoyenne** ».

Synthèse des six Assemblées de Secteurs

Compte rendu de l'Assemblée de Secteur des Hauts de l'Adour du Mardi 16 novembre 2010

Lieu : Maison de la Ville 3 Bis, Avenue de Jouandin

Animation : Véronique Wagner – Michel Duran - Christian Rispal

Participation : 12 citoyens + 6 membres de la Délégation Citoyenne + 4 personnes de Véolia et Nathalie Aguesse (chargée de mission pour le développement durable à la Mairie)

Réunion : Début 19H.50 – Fin 22H.

I. CHRONOPLUS

Présentation des changements qui auront lieu à partir du 31 janvier 2011 sur les transports en commun de la communauté d'agglomération et sur Bayonne. Constat des transports en voiture sur la Côte Basque et l'effet de serre en résultant. Explication sur les subventions de l'exploitation et l'organisation du réseau.

Intervention faite à partir de diapositives claires et précises, avec insistance sur le caractère non figé, avec une attente des suggestions et remarques des usagers sur leur site web (ouverture du site Chronoplus en décembre), afin d'améliorer la qualité du service rendu et la meilleure adaptabilité possible aux conditions de circulation dans la ville. Insistance faite de rendre le réseau compréhensible et lisible : horaires réguliers et tous les jours de la semaine. Présentation des 4 nouvelles lignes principales et des 9 complémentaires avec un transport additionnel « à la demande » accessible entre Anglet Sutar et la gare de Biarritz.

Présentation des nouveaux bus mis en place en janvier, des tarifs et une information accessible sur Internet en temps réel.

En attendant, pour plus d'informations, consulter le site <http://monbus.info>

Thèmes des questions posées par les participants :

Administratif : signification et rôle du SMTC, convention de délégation de service public.

Autres questionnements : accessibilité pour les handicapés, niveau sonore des bus, fréquence de passage des bus, bus scolaires, abribus, extension de la navette gratuite.....

Les réponses ont été apportées directement par les intervenants.

II. RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES LORS DE LA PREMIERE RÉUNION DU 1^{er} juin 2010

Lecture rapide présentée sur diapositives des questions posées par les citoyens et les réponses apportées par la Mairie.

III. NOUVELLES QUESTIONS POSÉES PAR LES PARTICIPANTS

Q.- Intervention quelque peu virulente d'un participant à propos d'un problème de logement peu accessible pour un handicapé. Nous avons pris note de son problème et allons alerter les référents de quartier.

S.- Ne serait-il pas possible de créer un Conseil Municipal des enfants dans le cadre de la Démocratie participative Agenda 21 ? Cette instance existe déjà à Capbreton, Dax...

Q.- Pourquoi Bayonne Nord ne figure-t-elle pas sur toutes les cartes de Bayonne quelle que soit l'échelle ?

Q.- Questionnement sur la largeur de la piste cyclable. A Bayonne Nord, celle qui redescend vers Intermarché n'est pas peinte et est très étroite. Ne pourrait-elle pas être indépendante de la route ?

Q.- Problème sonore de la voirie devant les petites maisons face au rond-point du Leclerc. Le trafic routier augmente, il y a de plus en plus de camions et de convois exceptionnels. Pourrait-on envisager des murs antibruit le long de cette route ? Ne peut-on pas prévoir une déviation pour les convois exceptionnels ?

Q.- Quel est le devenir du projet clinique CAPIO ? Quel aménagement est prévu pour le quartier ?

Q.- Que va devenir l'ancien emplacement de la piscine de Sainte Croix ?

Q.- Qu'en est-il du sondage sur l'utilisation de la nouvelle piscine. Y a-t-il une réponse à ce sondage ?

Q.- Quartier Hayet – Problème de l'écosystème. Coût énorme de drainage au-dessus de ce quartier ce qui n'empêchera pas de futurs problèmes aberrants pour les constructions. Les promoteurs obtiennent des permis de construire et la ville devient de plus en plus vulnérable.

Q.- Les plans du Cadastre de Bayonne sont très anciens et les références cadastrales ne sont pas à jour. Qui faut-il contacter à ce sujet pour obtenir des plans et informations récents ?

IV. DÉLÉGATION CITOYENNE

Sont élus pour le secteur des Hauts de l'Adour : Christian RISPAL – Michel DURAN – Nanou CARBALLO.

Les délégués animateurs.

Compte rendu de l'assemblée de secteur du Nouveau Bayonne du Mercredi 17 novembre 2010

Lieu : MVC Centre ville rue Georges Berges

Animation : Véronique Wagner – Michel Darrambide – Michel Damestoy

Vidéo - Intendance : Christian Rispal – Dominique Bourdil – Alain Esmieu

Participation : 24 citoyens + 7 membres de la délégation citoyenne + 4 personnes de Véolia + Nathalie Breton (Mairie de Bayonne)

Déroulement : Animation et présentations réalisées selon l'ordre du jour établi envoyé aux habitants par flyers. Climat convivial.

Réunion : Début 19H.40 – Fin 21H.50 .

I. CHRONOPLUS

Présentation des transports en commun sur la communauté d'agglomération et sur Bayonne.

Intervention claire et précise, avec insistance sur le caractère non figé de façon définitive, avec attente des remontées et des suggestions des habitants, afin d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers, et la meilleure adaptabilité possible aux conditions de circulation dans la ville.

Thèmes des questions posées par les participants :

Administratif : signification et rôle du SMTC, convention de délégation de service public.

Autres modes de transports possibles : Train, Tramway, Transport fluvial.

Autres questionnements : adaptabilité pour les handicapés, niveau sonore des bus, difficulté de circulation quand se mêlent le bruit et le stationnement de bus (exemple couloir de la Féria)

Les réponses ont été apportées par les intervenants, avec un rappel de l'objectif : doubler le pourcentage de personnes qui utilisent les transports en commun sur 5 ans (passer de 4 à 8%), avec aussi une projection sur l'avenir : par exemple se fixer comme objectif d'influencer le débit circulatoire en essayant de désengorger des points saturés tel le carrefour de Maignon. Pour cela recherche de foncier pour créer un parking relais afin d'augmenter l'attractivité des transports en commun pour tous les non-résidents travaillant sur Bayonne et venant de l'axe Sutar, Ustarritz, Cambo. etc.....

II. RÉPONSES AUX QUESTIONS DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU 26 MAI

III. NOUVELLES QUESTIONS (voir Annexe)

IV. DÉLÉGATION CITOYENNE

Sont élus pour le secteur du Nouveau Bayonne : Rose-Marie DAUDIGNON – Georges DUPRAT – Michel DAMESTOY

ANNEXE

Questions nouvelles posées par les participants :

Thème de la circulation et du stationnement dans le secteur

Q.- Contre allées Paulmy - Il est difficile de faire cohabiter, piétons et automobilistes sur la contre-allée entre les avenues Maréchal Harispe et Louise Darracq. Un grand nombre de véhicules quittant l'avenue Harispe et se dirigeant vers l'avenue Darracq ou vers les allées Paulmy direction St Léon emprunte à grande allure cette portion de contre allée au lieu de continuer sur la voie des allées Paulmy, pour occulter le premier feu du début de l'avenue Louise Darracq. Inconvénients qui en découlent : piétons désorientés et apeurés, phénomène amplifié depuis la mise en place du couloir circulatoire réservé aux bus.

Suggestions : panneau de signalisation d'interdiction ? Inversion du sens de circulation, mise en place d'une barrière côté Harispe, comme celle implantée plus haut à l'intersection de l'avenue Foch. La solution retenue augmentera la sécurité des piétons compte tenu du manque de civisme de certains conducteurs.

Q.- Pourquoi le carrefour giratoire situé à l'intersection boulevard du BAB- entrée Bayonne -direction pont Grenet, n'est il pas aménagé (seulement un gazon +/- entretenu) à l'image de celui à l'intersection allées marines- pont Grenet ? Il n'est animé et aménagé que par les tentes multicolores qui y poussent tels des champignons en période des fêtes de Bayonne.

S.- Suggestion : en tant que riverain, sans prétendre à un aménagement paysager sophistiqué et coûteux, quelques plantations florales ou arbustes égayeraient ce lieu passant.

Q.- Problème du stationnement intempestif dans le quartier Balichon, le parking est souvent occupé par des non-résidents qui travaillent sur le centre-ville. Cette situation s'aggrave par temps pluvieux, car l'emplacement servant de parking proche du pont Grenet situé dans le même secteur est très facilement inondé et donc moins utilisable.

Y a-t-il un projet pour cet emplacement proche du pont Grenet ?

Thème de l'environnement

Q.- Sans avoir recours à des dépenses importantes d'aménagement des espaces verts à Balichon, n'est-il pas possible de créer des massifs de fleurs pour égayer le quartier ?

Thème de l'alimentation (fruits, légumes, jardins familiaux)

Q.- Devant la disparition de maraîchers, n'est il pas possible d'envisager un développement plus important sur Bayonne de jardins familiaux ?

Q.- Ne peut-on pas envisager une délocalisation du marché au Mail Chaho (qui devient exigu), devant la difficulté des maraîchers pour s'installer et récupérer leurs marchandises en fin de marché ?

(précision apportée par écrit par l'auteur de la question)

Thème des loisirs

Q - Ne peut-on pas comme dans les communes voisines envisager une animation de danse ouverte à tous (type Mutxiko ?). La ville ne peut-elle pas proposer ce type d'animation à une association ?

Thème Divers

Q.- Ne peut-on pas présenter lors de la prochaine assemblée de secteur un point sur la situation en cours de l'aménagement du projet urbain de la tête de Pont Grenet ?

Les délégués animateurs.

Compte rendu de l'assemblée de secteur « Les Coteaux du Sud » du Jeudi 18 novembre 2010

Lieu : MVC Polo Beyris

Animation : Alain Esmieu - Sylvie Trempont – Michel Darrambide –

Participation : 34 citoyens + 7 membres de la délégation citoyenne + 4 personnes de Véolia + Nathalie Aguesse

Déroulement : Animation et présentations réalisées, selon l'ordre du jour établi envoyé aux habitants par flyers. Climat convivial.

Réunion : Début 19H40 – Fin 21H35

CHRONOPLUS

Interventions de la CABAB et de CHRONOPLUS avec questions /réponses ; interventions un peu trop longues (quelques manifestations d'impatience). **A noter** que nous n'avons pas de plaquettes à distribuer car la STAB les avaient oubliées.

En plus des questions types posées lors de toutes les assemblées de secteurs, le problème de la circulation des bus à Marracq et devant l'hôpital a été soulevé.

QUESTIONS

Anciennes: à relancer.

Q.- Inondations des Barthes et réseau collecteur inadapté qui provoque des remontées d'eau par les regards.

S.- Nous avons reçu copie d'une lettre d'un habitant du secteur se plaignant auprès de la CABAB. Cette personne a dit qu'elle prendrait personnellement des mesures si aucune solution n'était trouvée.

Q.- Passages piétons sur les boulevards et aux carrefours (rocade).

S.- Prévoir des passerelles

Nouvelles :

Q.- Parc Relais FNAC vide ! Les parcs relais doivent être en amont (Rond-point Leroy-Merlin) avec départ de bus, ce qui éviterait les embouteillages des voitures venant d'Ustaritz/Cambo vers Bayonne. Même principe pour les arrivants de Boucau/Tarnos. Idem pour Saint Pierre d'Irube/Brisous.

Q.- La voirie de la rue Haulon est à refaire ainsi que le désherbage des trottoirs.

Q.- Nouveaux plans de bus. Je ne vois toujours pas d'arrêt de bus au niveau du Pôle-Emploi de Boucau sachant que tous les demandeurs d'emploi de la rive droite de Bayonne dépendent de cette agence. Je trouve dangereux que les personnes aient à circuler sur le bord de la D810 (ex N10) pour y accéder (il n'y a pas de trottoir).

Q.- Un arrêt de bus est-il prévu en vue de l'implantation prochaine de l'agence Pole-Emploi à la limite sud de Bayonne ?

Q.- Je vais souvent à pied du Polo-Beyris au quartier Marracq et trouve dangereuse la traversée du rond-point d'Aritxague. Le sujet a été abordé par plusieurs personnes lors de l'assemblée de secteur.

Q.- Serait-il envisageable d'enterrer les fils électriques avenue des Pyrénées (quartier ancien avec de jolies maisons et apprécié qui souffre de quantités de poteaux et fils électriques et téléphoniques) ? Le nouveau quartier d'Aritxague est favorisé. Un programme d'harmonisation dans le temps serait apprécié...

Q.- Problèmes de circulation au carrefour de la D810 (ex N10) face à la pharmacie (ex-Beyris)

S.- Il faudrait matérialiser au sol au milieu de la D8 10 un rond point pour éviter des collisions entre les véhicules sortant de la contre allée et ceux sortant de la rue de Beyris et qui descendent vers le GEANT CASINO....

Q.- Réduire le ralentisseur central avenue de l'Ursuya.

Q.- Créer des « stops » sur la rue à droite de la rue Edmond Bonnal (avant l'Avenue du Dr Gaudeul). Idem pour d'autres petites rues peu fréquentées qui débouchent sur un plus grand trafic.

Q.- Rappel des horaires pendant lesquels les tontes des pelouses sont autorisées (rappel au printemps dans le magazine de la ville ou autre).

Q.- Augmenter de 30 mn à 1 heure la gratuité du stationnement en ville. Tarifs préférentiels pour les habitants de Bayonne (voire gratuité).

Q.- Remplacer le stationnement payant par un système de disque (zone bleue qui existe ailleurs)

DIVERS

Q.- Place du Polo très lugubre trop « minéralisée ».

S : - Mettre des fleurs, de la verdure et de la décoration.

Q.- Place du polo la hauteur sous les escaliers de MVC est trop faible, risques d'accident pour les personnes de grande taille.

Q.- Vitesse excessive des voitures dans le chemin de Bellevue.

S : - Mettre un ralentisseur à la sortie du petit giratoire à hauteur des N 07 et 12.

Q.- Problème du bruit causé par l'hélicoptère lorsqu'il se pose à l'hôpital en suivant un nouvel itinéraire

S : - Réutiliser « l'ancienne route » qui ne posait aucun problème...

Q.- Problème du bruit des tondeuses en dehors des horaires autorisés.

Q.- Environnement : manque de massifs fleuris dans les espaces verts, la promenade aux Barthes n'est pas entretenue.

NOUVEAUX DÉLÉGUÉS :

Sur 5 candidats les nouveaux délégués pour **les Coteaux du Sud** sont Mesdames Marie GOMBERT et Anne Marie PIQUIER JONQUIERE et Alain ESMIEU.

Les délégués animateurs.

Compte rendu de l'assemblée de secteur « Les Coteaux du Nord » du Vendredi 19 novembre 2010

Lieu : Salle Paul Bru

Délégués animateurs de la réunion :

Sylvie TREMPONT - Alain ESMIEU - Michel SUHUBIETTE.

A la technique de projection : Christian RISPAL

Assemblée : 14 citoyens + 6 délégués + 1 nouveau délégué (élu récemment dans un autre secteur) + 3 personnes Véolia et CABAB + Nathalie Breton (Mairie de Bayonne).

Ordre du jour selon la formule appliquée à toutes les réunions de secteur :

- Chronoplus : présentation et questions.
- Réponses de la Ville aux questions posées lors l'assemblée de juin 2010.
- Nouvelles questions des citoyens et débats.
- Désignation des nouveaux délégués.

CHONOPLUS

Présentation :

Un représentant de la CABAB et deux de Véolia (dont le directeur), après avoir projeté un petit film de présentation, exposent avec précision et clarté le nouveau dispositif des transports en commun qui sera mis en place sur l'agglomération à partir du 31 janvier 2011.

Les objectifs ont été déterminés après les constats révélés par l'évaluation de la situation actuelle. Parmi ceux-ci : un flux de voitures extrêmement important (bouchons, pollution,...), une trop faible utilisation des bus, un manque de clarté pour l'usager sur le réseau des lignes, distribution, horaires, fréquences, une augmentation en un an de 20% sur la ligne suite à la création des couloirs bus entre Bayonne et Anglet...

Chronoplus envisage de doubler la fréquentation des bus en 5 ans. Pour cela seront mises en place des mesures telles que : des lignes modifiées, des fréquences accrues, des horaires réguliers faciles à mémoriser, des tarifs en baisse avec des formules diverses ; deux lignes principales aménagées progressivement en site propre (couloir), un équipement de nouveaux modèles de bus plus confortables et conviviaux...

Les dispositifs, dès la mise en place du système seront observés et analysés. Les usagers pourront faire part de leurs observations. Ainsi des modifications nécessaires pourront être apportées au fil du temps.

QUESTIONS ET OBSERVATIONS DES CITOYENS

RÉPONSES DE CHRONOPLUS

Q.- *Comment fonctionnera le site non desservi avec le service dit « à la demande » ?*

R.- Un véhicule sera toujours en circulation et à disposition sur ce secteur pour répondre à la demande d'un transport. Toutefois, la demande devra être effectuée par téléphone au moins 1 heure avant l'heure de passage souhaitée.

Q.- *Quels changements concernant les scolaires ?*

R.- Il y a actuellement 4200 abonnés scolaires. Une augmentation des fréquences de passage de bus est prévue.

Q.- *Les bouchons très importants aux heures de pointes, tout particulièrement sur la route de Cambo.*

R.- L'aménagement de parcs relais est envisagé sur les principaux axes : Nord, Est, Ouest et Sud (Bassussarry). Ce service proposera un tarif parking + bus aller/retour très attractif et incitatif au covoiturage.

Q.- *Les couloirs bus seront-ils toujours ouverts aux vélos ?*

R.- Oui, mais rappelons que les scooters et motos n'y sont pas autorisés. L'essentiel est de rechercher la meilleure sécurité possible pour tous.

Q.- *Les nouveaux bus ayant un toit partiellement transparent, cela n'entraînera-t-il pas une température trop élevée à l'intérieur du véhicule ?*

R.- Non bien sûr en raison de matériaux adaptés. Des cars semblables circulent dans d'autres villes et ne posent pas de problèmes à ce niveau. D'autre part, les bus seront équipés d'une climatisation « légère » qui abaissera la température de 3 à 4° par rapport à l'extérieur, ceci pour le confort de l'utilisateur.

Le point de l'ordre du jour Chronoplus se termine à 21 h.

Note des délégués : *les réponses de Chronoplus inscrites ci-dessus sont bien entendu partielles. Il appartient à chaque citoyen de rechercher des compléments d'information en consultant entre autres le site de Chronoplus.*

RÉPONSES DE LA VILLE AUX QUESTIONS DES CITOYENS

Les questions posées lors de l'assemblée de secteur de juin sont projetées sur écran ainsi que les réponses apportées par la Ville.

Certaines provoquent des réactions immédiates faisant rebondir le débat et entraînant d'autres questions, en particulier sur l'implantation dans le secteur nord du centre de tri et de valorisation des déchets de l'agglomération (voir ci-après).

NOUVELLES QUESTIONS DES CITOYENS

Centre de tri et de valorisation des déchets

Comme lors de la précédente assemblée, ce sujet est abordé par plusieurs participants, démontrant une véritable inquiétude. Parmi les observations, nous pouvons citer :

Q.- Pourquoi est-ce toujours les coteaux du nord qui sont ainsi choisis ?

Q.- Quand on a installé Bacheforès on nous avait dit qu'il n'y aurait pas d'odeurs, or il y en a. Qu'en sera-t-il pour les habitants qui avoisineront le centre de tri ? Pourquoi construit-on des logements dans ce secteur ?

Q.- Une usine semblable à celle qui est annoncée à Bayonne a été récemment fermée à Montpellier !

Q.- Il n'y a pas eu de réunion publique concernant cette implantation, pas de consultation au préalable, alors qu'il y a eu une réunion publique pour le projet d'Habas les Vallons. Ne pourrait-on avoir ici une réunion d'information et d'échange avec le syndicat Bil ta Garbi qui est chargé de l'étude et mise en place du centre de tri ?

Q.- A l'entrée de Bayonne, si près des habitations, il y aura un surplus de circulation de camions. Pourquoi ne pas implanter ce Centre de traitement dans un des départements les moins peuplés de France, par exemple Les Landes ?

Q.- Effectuer la *pesée embarquée* permet de diviser par quatre les déchets. A quand ce système ?

D'autres personnes interviennent pour faire part de la responsabilité collective de l'agglomération à traiter ses propres déchets, ainsi que de la responsabilité de chaque citoyen à produire moins de déchets et en faire sérieusement le tri.

Logement et urbanisme :

Q.- A *la Porcelaine*, une personne âgée habitant le 4^{ème} étage souhaiterait être relogée en 1^{er} étage. Elle ne parvient pas à obtenir ce changement. Ne peut-on faire quelque chose ?

Q.- Il y a nécessité pour certains logements de procéder à une isolation. Les propriétaires pourront-ils compter sur une aide de la Ville ?

Q.- Il y a un manque de bancs à *La Porcelaine*.

Entretien :

Q.- A la question posée en juin sur la nécessité de repeindre l'école maternelle Aristide Briand, la Ville répond qu'elle privilégie la sécurité sur l'esthétique. Des citoyens formulent à nouveau cette demande, car pour eux elle est fondée.

Circulation :

Q.- Pistes cyclables : certains tronçons de route sont extrêmement dangereux pour les vélos.

Q.- Chemin de la Harie : désengorger le chemin de La Harie, trop étroit, trop fréquenté en raison de toutes les constructions en cours. Mettre en place une voirie directe du pont Grenet aux Hauts d'Amade. Sur ce Chemin de La Harie, mettre en place une offre de commerces pour développer ce quartier et diminuer ainsi le trafic routier.

Q.- Créer un passage piétons rue de Hargous pour traverser du trottoir côté *Hameau du Petit Hargous* vers *La Porcelaine*.

Q.- L'augmentation de la part du budget dédiée aux transports (bus) va-t-elle faire baisser la part réservée aux autres affectations (création de pistes cyclables, parking extérieurs, ...) ?

Divers :

Q.- Quelle sera l'affectation du château de Caradoc après déménagement de la Maison de retraite ?

Q.- Un sujet déjà abordé lors de la précédente assemblée : pourquoi ne pas respecter, en les maintenant, les noms existants qui ont une histoire locale : respect de la diversité des langues, par exemple, Hourque de Hé (en gascon) au lieu du nom basque qui le remplace ?

Q.- Une demande au sujet de la supérette (discount alimentaire) que Monsieur le Maire promet au quartier depuis 5 ans. Que devient ce projet ? Est-ce qu'il va voir le jour ? Si oui, quand ?

DÉSIGNATION DES NOUVEAUX DÉLÉGUÉS

Il est fait appel à candidature pour désigner les trois nouveaux délégués à la délégation citoyenne.

Trois personnes se présentent. Elles sont donc désignées.

Il s'agit de : Nicolas DUVALLET, Francis DIHARCE, Sylvie TREMPONT.

La séance est levée à 22h.

Les délégués animateurs.

Compte rendu de l'assemblée de secteur Vieux Bayonne – Centre-Ville du Mercredi 24 novembre 2010

Lieu : Maison des Associations Glain - Bayonne

Réunion animée par Michel DARRAMBIDE, (Isabelle BRUNET, excusée), Dominique BOURDIL, Michel DAMESTOY, Véronique WAGNER.

Assemblée : 34 personnes présentes, 7 personnes de la Délégation citoyenne, 3 personnes de Veolia/SMTC et Nathalie Aguesse.

CHRONOPLUS

Des questions et remarques suivent la présentation de ce nouveau réseau de bus qui sera mis en place à partir du 31 janvier 2011.

Questions et remarques des participants :

- L'engorgement de certains "goulots d'étranglement" dans la circulation ne sera pas résolu par la mise en place du nouveau réseau de bus.

Le Pont Saint-Esprit est cité par de nombreux participants car depuis la création du couloir réservé aux bus, même s'il y a peu de véhicules, c'est seulement après 5 cycles de changement de feux que l'on peut franchir le feu tricolore. Il ne faut pas oublier que pendant ce temps d'attente, les moteurs tournent et polluent.

Tous ceux qui prennent actuellement leur voiture et qui sont "pris en otage" par les dispositifs mis en place ne peuvent pas prendre le bus : ils travaillent et ont besoin de leur véhicule pour transporter des marchandises ou des outils de travail.

Il manque à Bayonne une vision globale de l'état de la circulation.

Vouloir tout régler par les transports en commun est un comportement "absolutiste". Mais a contrario : n'avoir pour objectif de ne faire passer que de 4 à 8% l'usage des transports en commun d'ici 2016 (date de la fin de Délégation de service public) manque d'ambition. D'autres villes font mieux.

Réponse de Veolia/SMTC :

On doit développer les transports en commun sinon c'est l'asphyxie de la ville par la voiture.

Ceux qui seront dans le bus sur le pont Saint Esprit ne seront plus dans leur voiture sur le même pont, cela rendra la circulation plus fluide.

Il faut bien sûr permettre une cohabitation voiture/transports en commun.

L'efficacité du nouveau réseau est aussi tributaire de l'urbanisme (constructions nouvelles) et "*ça on ne peut pas le changer*" (sic).

Questions et remarques diverses :

Q.- Depuis qu'il y a les couloirs de bus, les chauffeurs conduisent vite et assez brutalement.

R.- Il y a des formations pour les chauffeurs de bus pour qu'ils aient une conduite fluide. Ces formations seront intensifiées.

Q.- Est-il normal que des chauffeurs laissent des usagers à l'arrêt d'un bus sans donner d'explication si ce n'est "*J'arrête*" ?

R.- Si un chauffeur a terminé son travail, il n'a pas à prendre des passagers ; mais il pourrait donner cette explication aux usagers. Signaler tout problème à Veolia.

Q.- Les horaires des bus le soir, au départ de l'aéroport, à la sortie des cinémas ou, surtout l'été, quand il y a des festivals n'incitent pas à les utiliser puisqu'il n'y en a pas ou très peu après une certaine heure.

R.- Les horaires vont être améliorés et intensifiés avec le nouveau réseau ; les horaires selon le principe de Chronobus seront le modèle visé. Les bus "à la demande" le soir seront mis en place.

Q.- Quand les bus circuleront-ils sur les “sites propres” annoncés?

R.- Le financement dépend de l’Etat, un dossier a été déposé, on attend une réponse. Les élus feront tout pour que ces sites propres existent avant 2014.

Q.- Quand le “pôle multimodal” prévu à la gare verra-t-il le jour ?

R.- “Alors là !... D’ici 2016 sans doute ?...”.(sic).

RÉPONSES DE LA MAIRIE AUX QUESTIONS POSÉES EN JUIN 2010

L’ordre du jour appelle ensuite la communication des réponses que la Mairie a donné aux questions posées lors des Assemblées de Secteurs du Printemps.

Certains participants ne sont pas satisfaits de toutes les réponses ; l’un d’eux l’exprime ainsi : “*Ce n’est pas une réponse ça. La question est : pourquoi on accepte des réponses comme ça ?...*”. Un membre de la Délégation Citoyenne souligne que des questions fermées, et non précises ne pouvaient qu’apporter des réponses qui sont ressenties comme fermées. Il faut dans la mesure du possible compléter sa question par une suggestion ou proposition pour obtenir une réponse plus claire et précise.

Un membre de la Délégation Citoyenne précise que nous sommes des intermédiaires entre les citoyens et la Mairie ; nous transmettons les questions, remarques et propositions, nous ne sommes pas décisionnaires. Un autre membre de la Délégation Citoyenne insiste sur le fait que si l’on conteste une réponse de la Mairie à une question, il faut reposer la question, éventuellement sous une forme un peu différente.

QUESTIONS, REMARQUES ET/OU PROPOSITIONS

L’ordre du jour prévoit que les participants expriment de nouvelles questions ou émettent des propositions.

Q.- Pourquoi avoir mis sur la Mairie une horloge que l’on ne peut pas lire ?

Q.- Un Bayonnais demande à ce que l’horloge qui a toujours existé aux Halles soit remplacée.

Q.- Des problèmes se posent quant à la présence de drogue tant rue Jacques Laffitte, face à une école primaire, que devant le Lycée Paul-Bert ou au bout de la rue d’Espagne où il y a consommation de drogue au vu et au su de tous. Si l’on comprend bien que les centres d’information sur la toxicomanie doivent être accessibles facilement (c’est le cas rue Jacques Laffitte), il y a quand même un problème dans le face à face des jeunes élèves de l’école et des toxicomanes qui débordent sur le trottoir et qui sont parfois agressifs.

Un participant fait remarquer que c’est un signe de la misère que crée notre société, une misère “*qui ne pousse pas toute seule sur les trottoirs*” et qui mériterait une réflexion plus poussée.

Q.- Des problèmes de parking et de circulation sont évoqués.

Dans certaines rues (Petit Bayonne), les voitures mal garées pour la nuit empêcheraient toute intervention des pompiers si un incendie se déclenchait. Le manque de civisme et de respect est évoqué. L’enlèvement de ces voitures aussi.

Une participante maintient que les ambulances n’ont pas accès à certaines rues piétonnes.

Si le futur Pont de fer n’a pas de voie pour les voitures, c’est que, en son temps, la Mairie n’a pas voulu participer à son financement avec Réseau Ferré de France qui le lui avait proposé.

Le fait que les voitures ne peuvent stationner pendant certaines manifestations (cirque, foire) sur le parking des Allées Paulmy pose problème.

Q.- A propos des économies d’énergie et du patrimoine, une participante fait part de son expérience personnelle : en passant par toutes les arcanes administratives, elle a pu mettre des doubles vitrages sur un appartement situé dans le secteur protégé. L’étonnement de certains participants confrontés au même

problème laisse à penser qu'une clarification de ces règles d'urbanisme liées aux économies d'énergie serait nécessaire.

Un participant affirme que les militaires occupant des bâtiments classés n'ont demandé aucune autorisation pour mettre des doubles vitrages.

Nathalie Aguesse, chargée de mission pour le développement durable, intervient pour dire que Bayonne est engagée dans un programme européen en tant que ville leader dans la question de la conciliation du patrimoine et du développement durable; elle nous informe qu'une étude est en cours depuis un an, que des groupes de travail sont mis en place et *“qu'il y aura concertation avec les Bayonnais quand l'étude sera plus avancée”*. L'assistance prend note de l'information.

Q.- Une participante s'étonne que les factures de repas du CCAS soient également en basque.

Q.- Il est demandé pourquoi il n'y a pas d'élus pour répondre directement aux questions des participants aux Assemblées de Secteur.

Véronique Wagner, membre de la Délégation citoyenne et co-Présidente de la Commission Extra-municipale de la Participation citoyenne retrace brièvement l'histoire de la Charte de Participation citoyenne qui nous a amené à privilégier les réunions entre habitants et acteurs locaux sans intervention politique d'élus. Pour s'informer, se reporter au Petit Guide de la Participation citoyenne disponible sur <http://www.agenda21.bayonne.fr/spip.php?article66> ou à la Charte de Participation citoyenne sur <http://www.agenda21.bayonne.fr/spip.php?article68> .

Q.- Une proposition et une remarque déclenche un mini débat à propos de la culture à Bayonne.

Une participante demande à ce que la photographie soit mieux considérée dans les manifestations culturelles à Bayonne et un Bayonnais nous informe que sa proposition d'un concours de peinture a été rejetée par la Ville.

Une participante dit qu'à Bayonne il y a un *“saupoudrage culturel”* car les habitants connaissent mal les diverses manifestations, et celles-ci ne sont pas bien mises en valeur dans une politique culturelle cohérente. Elle ajoute que cela est particulièrement vrai pour les arts plastiques.

Nathalie Aguesse prend la parole pour nous informer qu'il y aura 4 *« Mardis de la culture »*, 2 pour les *« moins de 25 ans »*, 2 ouverts à tous les citoyens.

La participante se plaignant de *“saupoudrage culturel”* reprend la parole pour dire que 2 mardis par ci, 2 mardis par là, c'est justement un bon exemple de ce *“saupoudrage”*.

Un participant enchaîne sur le fait que Bayonne est *“sourde”* du point de vue culturel, que beaucoup de choses sont faites par la Mairie sans doute mais sans véritable programmation. C'est particulièrement vrai en été où la ville se vide le soir au profit d'autres villes dès qu'il s'agit de manifestations culturelles.

Nathalie Aguesse explique que c'est pour rendre plus lisible la richesse culturelle de Bayonne que les ateliers spécifiques sur la culture vont se tenir. En effet, le bureau d'études qui a accompagné l'élaboration de l'Agenda 21 est arrivé à la même conclusion : manque de lisibilité de la culture à Bayonne.

Une participante évoque la question de la rue Sainte Catherine à Saint Esprit où des commerces, des lieux en lien avec la culture et avec la philosophie du développement durable s'implantent sans qu'il y ait soutien de la Mairie ou de l'Union Commerciale ; aucune publicité ou communication sur ces efforts ne sont faites.

RENOUVELLEMENT DE TROIS MEMBRES DE LA DÉLÉGATION CITOYENNE

Véronique Wagner, Michel Darrambide et Brigitte Bornes sont désormais membres de la Délégation citoyenne.

Les délégués animateurs.

Compte rendu de l'assemblée de secteur Entre Nive et Adour Hors-Les-Murs du Jeudi 26 novembre 2010

Lieu : Maison des Associations Glain - Bayonne

Réunion animée par Véronique WAGNER, Christine ALLARD, Pascal BALLATORE (Isabelle BRUNET, excusée).

Assemblée : 11 personnes présentes, 9 personnes de la Délégation citoyenne, 2 personnes de Veolia/SMTC +1 personne de la CABAB et Natalie Breton (développement durable à la mairie)

Déroulement : Animation et présentations réalisées, selon l'ordre du jour établi.

Réunion : Début 19H40 – Fin 21H30.

INTERVENTION DE CHRONOPLUS

Présentation des transports en commun sur la communauté d'agglomération et sur Bayonne.

Questions posées par les participants et réponses données :

Q.- Comment allez-vous faire une voie en site propre avenue Duvergier de Hauranne ?

R.- Sur la partie descendante vers le Prissé pas de problème, par contre sur la partie urbaine très étroite, étude d'itinéraire alternatif et aménagement fonctionnel.

Q.- Je suis un touriste, où puis-je laisser ma voiture ?

R.- Création de parcs relais : Ametzondo (sortie A63), à Tarnos, Bayonne (côte du moulin), Bassussarry (vers la casse), Hauts de Bayonne (parking Leclerc), le fait de se garer dans ces parcs relais donne droit à un titre de transport combiné pour les occupants de la voiture à un prix très intéressant.

Q.- A quoi fonctionnent les bus ?

R.- Sur la ligne A1, ils seront électriques, les autres bus sont hybrides sauf les mini bus.

Q.- Sur l'Avenue Capitaine Resplandy et Mousserolles rien n'est prévu ?

R : Réflexion d'une navette fluviale.

Q.- Pour les bus articulés n'y aura-t-il pas de problème de passage ?

R.- Les bus articulés ne sont pas plus volumineux que les bus standards, les points critiques ont été déjà recensés.

Q.- Y aura-t-il un horaire d'hiver et d'été ?

R.- Oui, les déplacements sont différents en hiver et en été, donc il y aura des extensions sur certaines lignes et des horaires adaptés.

RÉPONSE DE LA MAIRIE AUX QUESTIONS POSÉES EN JUIN 2010

- Il semblerait que les personnes qui avaient posé les questions au mois de juin n'étaient pas présentes.

QUESTIONS, REMARQUES ET PROPOSITIONS

Q.- Faire connaître les nouveaux projets.

Q.- La fontaine romaine en bas du chemin de Chala n'est pas entretenue, pourrait on y remédier ?

Q.- Y a-t-il un projet pour la maison Lauga (ex muséum) qui actuellement est squattée par des SDF ?

Q.- Peut-on mettre tout le long du chemin de Chala (jusqu'au bout) des panneaux d'interdiction de stationnement, avec enlèvement de la voiture en fourrière, et peut-on avoir des rondes de police le plus souvent possible ? Ce chemin permet d'aller à la plaine d'Ansot.

Q.- Démolition du Pont de Fer : La réponse faite n'est pas satisfaisante car depuis 1990 la circulation s'est considérablement dégradée et je ne comprends pas que l'on ne puisse pas revenir sur cette décision de démolition. Si la circulation des véhicules légers était maintenue sur ce pont, l'embouteillage sur la seule voie du pont Saint Esprit qui s'étale jusqu'aux allées Boufflers et au pont Mayou serait en partie résorbée. La circulation serait améliorée au-delà du pont Saint Frédéric car aux heures de pointe ça « bouchonne » dur sur l'avenue Henri de Navarre. Je parle en connaissance de cause, car les nombreuses fois où je venais du carrefour Saint Léon, j'empruntais ce pont Eiffel pour me rendre à Saint-Esprit plutôt que de passer par le pont Saint Esprit ou par le pont Saint-Frédéric. Comme le disaient hier plusieurs participants du secteur Vieux Bayonne – Centre Ville, la circulation sur le pont Saint-Esprit devient problématique et toute solution pour améliorer la circulation dans Bayonne mérite d'être prise en considération. Celle de conserver la voie routière du pont Eiffel n'est pas négligeable.

RENOUVELLEMENT DE TROIS MEMBRES DE LA DÉLÉGATION CITOYENNE

Pascal Ballatore, Jean Claude Broca et Henri Vialar deviennent membres de la délégation citoyenne.

Les délégués animateurs.

CONCLUSION

Ces deuxièmes Assemblées n'ont pas eu le succès d'audience que nous espérons. Elles ont été de qualité.

Certains participants ont trouvé bizarre l'intervention de de la STAB/CHRONOBUS. Ça fait partie de la « Participation Citoyenne »... Nous espérons que les Bayonnais seront écoutés et que les réajustements promis seront réalisés.

Espérons que l'on n'en restera pas aux transports en bus et que l'on s'occupera ensemble des déplacements dans Bayonne et sa périphérie (rues piétonnes, déplacement à vélo, accès aux riverains du centre-ville...). Un atelier thématique s'impose.

Les personnes présentes sont restées sur leur faim. En reconnaissant que certaines questions étaient parfois imprécises, il ne pouvait être apporté que des réponses ressenties comme fermées. Il faut dans la mesure du possible compléter sa question par une suggestion ou proposition pour obtenir une réponse plus claire de la Mairie.

On est peu informé sur les projets d'urbanisme. A quand une information des plus complètes sur le futur proche, et concernant l'avenir de notre commune ?

C'est le ressenti qui est apparu lors des assemblées de secteurs.

L'Agenda 21 ne signifie-t-il pas de « mettre en œuvre tout ce qui est nécessaire pour satisfaire nos besoins sans compromettre ceux des générations futures ». Nous avons notre mot à dire sur la manière dont nous voulons vivre à Bayonne. On doit nous le demander, connaître les idées de la municipalité et en discuter ...

Augurons que la nouvelle équipe de la Délégation Citoyenne (9 anciens et 9 nouveaux, 7 femmes pour 11 hommes) et les Délégués de la Commission Extra-municipale seront mieux informés et qu'un vrai échange va s'instaurer avec la Mairie.

Faut-il rappeler aussi que tout Bayonnais (résidents et acteurs économiques st professionnels) appartient à la Participation Citoyenne de Bayonne. La Délégation Citoyenne les représente auprès des instances municipales. Chacun peut apporter ses idées, ses compétences et « Participer ». Une implication de chacun si minime soit-elle est bénéfique pour tous.

Les prochaines Assemblées de Secteurs auront lieu courant fin mars – début avril 2011, juste après les Ateliers de l'Agenda 21 sur le thème de la Culture. Prenez date !

Pour nous joindre :

DELEGATION CITOYENNE DE BAYONNE

13, av. de la Légion Tchèque - Salle Daniel Etcheto - **64100 BAYONNE**

Téléphone : 05 59 70 12 91

Courriel : delegation.citoyenne.bayonne@gmail.com